SEJOUR PEDAGOGIQUE EN AUVERGNE

Descriptif du besoin

MERCI DE REPONDRE SUR LA PLATEFORME AJI avant le 08/11/2021, 12 heures

PREAMBULE : OBJECTIFS DU SEJOUR PEDAGOGIQUE

Objectifs liés aux révisions du DNB :

Motiver les élèves de 3ème à préparer de façon approfondie le Diplôme national du Brevet des Collèges, se préparer au lycée, apprendre en s'amusant dans un cadre naturel qui illustre les enseignements (biodiversité, développement durable, volcanisme…).

Proposer aux élèves de 3ème des moments de détente (*se détendre pour mieux apprendre*), d'initiation sportives, encadrés par des professeurs d'éducation physique et sportive.

Faire découvrir la région Auvergne par :

- Une randonnée permettant la découverte de la chaîne des Puys,
- La dégustation de repas typiques d'Auvergne.

Favoriser et développer chez les élèves de 3ème les notions d'autonomie, de responsabilité, de socialisation et de respect de soi-même et des autres.

Objectifs liés au cadre :

S'immerger en pleine nature, sur un territoire à forte identité paysagère, en zone rurale (très peu urbanisée), afin d'offrir un cadre paisible, propice à la concentration et aux études.

CLIENT

Collège Marcelin Berthelot
21 rue de Vincennes
93100 Montreuil
01.48.57.08.01

Pouvoir adjudicateur :
M. Yannick LADER, Principal

Personne responsable du suivi du dossier :
Mme Véronique BOURDAIS, Adjointe gestionnaire
int.0931210k@ac-creteil.fr

OBJET DE LA CONSULTATION

Programme type d'une semaine de révision :
Lundi : Départ de Montreuil aux alentours de 7 heures, arrivée sur le lieu d'hébergement en début d'après-midi, installation et détente, temps de révision ;

Mardi : Temps de révision + activités culturelles ou sportives (sur place) ;

Mercredi : Temps de révision + randonnée pédestre sur un volcan d'Auvergne (à moins d'une heure en autocar) ; le type de véhicule proposé doit être spécifié.

Jeudi : Temps de révision + activités sportives (sur place) + soirée ;

Vendredi : Temps de révision + course d'orientation + départ en fin d'après-midi pour une arrivée à Montreuil aux alentours de 22 heures.

Date et nombre de participants prévisionnel :
Du 09/05/2022 au 13/05/22 : 72 élèves et 7 accompagnateurs.

Du 16/05/2022 au 20/05/22 : 51 élèves et 6 accompagnateurs.

Localisation : Auvergne, proche de la chaîne des Puys.

Locaux : centre agréé, isolé, assurant sécurité (contrôle des élèves, sécurité sanitaire) et calme, tout en étant proche des axes autoroutiers (optimisation des déplacements), disposant d'un parking pour autocar.

Couchage : Les élèves seront hébergés en dortoirs, dans des lits simples ou superposés, et dans des bâtiments physiquement distincts pour séparer les filles et les garçons. Les enseignants seront logés dans des chambres individuelles.

Restauration : Les repas seront pris en pension complète sur le lieu d'hébergement, confectionnés en privilégiant des produits locaux, pour favoriser l'éducation aux goûts et la découverte du terroir. Des repas à thème seront aussi organisés en accord avec l'équipe enseignante.
Les repas respecteront les protocoles d'accueil individualisé (PAI) des participants et proposeront des menus de substitution selon les différentes allergies et régimes alimentaires.

Equipement : 4 salles de classes équipées (tableau, vidéoprojecteur, chaises et tables), afin de privilégier le travail en petit groupe + matériel sono/light pour l'organisation d'une soirée.

Installations sportives variées : Sports collectifs (foot, volley, basket, handball…), matériel de course d'orientation, sport de précision-concentration (tir à l'arc…), sports individuels (VTT…).
Les activités sportives proposées doivent pouvoir se dérouler sur place, afin que les élèves soient autonomes dans l'organisation de leur temps libre et du choix de leur activité.

Visites : La structure d'accueil proposera une randonnée pédestre sur un volcan à proximité (temps de déplacement à moins d'une heure du lieu de séjour).

CRITERES DE SELECTION

- Prix : 30 %
- Respect du programme : 40 %
- Cadre et localisation : 30 %

PRIX DU SEJOUR

Les prix sont fermes et non révisables, sous couvert de modification d'effectifs.

Ils devront comprendre tous les frais afférents à la prestation (aucun prix « à partir de » ne sera accepté).

Le candidat devra indiquer les pénalités applicables en cas de variation d'effectifs, en fonction de l'échéance avant le départ, ainsi que les conditions d'annulation. Il sera proposé une assurance annulation.

Le séjour sera annulé si le nombre de participants élèves n'est pas atteint sur la base du minima annoncé (90 élèves).

Le séjour sera également annulé si l'Etat, dans le cadre de la mise en œuvre du plan Vigipirate par exemple ou de décisions de restrictions sanitaires, interdit les séjours pédagogiques.

Les devis ne devront pas faire apparaître de gratuité pour les accompagnateurs.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le comptable assignataire est l'Agent comptable du lycée Jean Jaurès, 1 rue Dombasle, 93100 Montreuil. Le règlement sera fait par mandat administratif dans un délai de 30 jours à réception de factures originales.

Des acomptes pourront être versés à l'entreprise à hauteur de 70 % du prix TTC de la prestation. Le versement du solde ne pourra être effectué qu'après attestation du service fait.

Aucune facture ne pourra être réglée durant les périodes de vacances scolaires, ni durant les trois premières semaines de janvier (période de clôture budgétaire). Le titulaire devra en tenir compte pour les envois des factures et les délais de paiement.

DIVERS

Les voyagistes devront obligatoirement être agréés Education Nationale et en apporter la preuve.